

**CIL VILLETTÉ-PAUL BERT « Vivre notre quartier »**

**Maison de quartier, 263, rue Paul Bert, 69003 LYON**

*Déclaré en Préfecture sous le numéro W691056416*

**Courriel : [cil\\_villette\\_pb@yahoo.fr](mailto:cil_villette_pb@yahoo.fr)**

**Site internet : [cil-villettepaulbert.org](http://cil-villettepaulbert.org)**

**Réunion mensuelle du C.I.L.**

**Maison de quartier le mardi 11 décembre 2018 à 19h30**

**Etaient présents :** Mesdames, Messieurs Ghislaine Anding, Chantal Arnaud, Noëlle Balassa, Eliane Bartoli, Michel Berthomier, Pierre Boissière, Christine Bouchekoura, Florent Boyer, Michel Catheland, Bernard Conus, Sylvie Dubois, Benoît Ferry, Georges Guillier, Sylvine Guillon, Philippe Lewita, Michel Lirola, Josyane Locatelli, Jean-Mehdi Loukili, Elise Maola, Elisabeth Maurin, Odile Meunier, Bernard Michet, Chantal Michet, Claude Montaud, Jacques Nemon, Geneviève Nicolas, Bernard Pichon, Marie-Claude Roustand, Gilles Vitalis, Martine Vivant

**Se sont excusés :** Néant.

**Les personnes invitées :**

- **Madame Martine ELBAHAR**, adjointe au Maire du 3ème, en charge de la tranquillité publique et de la sécurité, Maire de nuit.
- **Madame Laurence EMIN COUTINHO**, Chargée de mission à la Direction Sécurité Prévention de la Ville de Lyon.
- **Monsieur Sébastien SARTI**, Commissaire Divisionnaire.

---

**1.** B. Pichon accueille et remercie les invités d'être présents ce soir pour éclairer les personnes présentes sur ce que font "les Polices" et les Éducateurs dans notre quartier, dans les domaines de la Sécurité et de la Tranquillité.

**2.** Mesdames ELBAHAR et EMIN COUTINHO se présentent, précisant leurs fonctions, la première à la Mairie du 3ème, la seconde à la Ville de Lyon. ( voir ci-dessus )

**3,** Monsieur le Commissaire Sébastien SARTI ( Police Nationale ) se présente. Depuis 2014, il a en charge la Sécurité dans les 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> arrondissements de Lyon ainsi qu'à Feyzin, Saint-Fons, Vénissieux, soit une zone de quelque 350.000 habitants. Il est à la tête de 540 fonctionnaires de Police.

B. Pichon précise les raisons pour lesquelles le CIL a souhaité la présence des responsables de la Sécurité dans notre quartier à notre réunion de ce soir. Après avoir noté une amélioration sensible des choses, place Sainte-Anne, depuis les congés d'été, il rappelle qu'en revanche aux abords des Lycée-Collège Lacassagne, tel n'est pas le cas et évoque les actes délictuels commis les 13 et 14 juillet. Certaines personnes de l'assemblée déplorent qu'au même endroit de jeunes désœuvrés ou de petits trafiquants occupent l'espace public, créant des difficultés aux passants ou aux

automobilistes qui remontent la rue Charial. Certains précisent aussi que les collégiens-lycéens de Lacassagne, stationnant sur les trottoirs, aux abords de l'établissement, créent des difficultés importantes de circulation sur les trottoirs et des risques d'accidents.

**Le Commissaire SARTI** prend alors la parole. De son intervention, nous retiendrons :

- qu'il ne souhaite pas minimiser les faits qui sont évoqués. Il précise toutefois d'emblée que « *la délinquance ne s'éradiquera pas totalement.* »
- que le phénomène délictuel reste élevé dans la ville de Lyon ( « *Toute l'agglomération est touchée* »), précise-t-il.
- que les atteintes aux personnes connaissent une progression réelle mais, qu'en revanche, les atteintes aux biens sont en régression.
- que « *les forces de l'ordre sont éreintées* ». En effet, elles sont très sollicitées depuis les actes terroristes de 2015. Et tout leur investissement dans ce domaine s'est forcément fait au détriment de leurs actions du « *spectre bas* » ( Jargon policier pour désigner la délinquance de voie publique).
- que, dans le cadre de la PSQ (*Police de Sécurité du Quotidien*), le commissaire a décidé de cibler deux quartiers du 3<sup>ème</sup> arrdt : les Berges du Rhône et... Villette-Paul-Bert. Monsieur Sarti précise ce qu'est l'action de la PSQ. Il s'agit d'un travail en synergie entre plusieurs acteurs. La volonté est d' « *associer le maximum de personnes* » autour des questions de sécurité, afin de cibler les points noirs et de déterminer les actions à prioriser. Donc, dans le cadre de la PSQ, s'efforcent de travailler ensemble Police nationale, Police municipale, Police-secours, les Stups, la Police judiciaire, la Police aux frontières, les douanes, les éducateurs, etc.
- que, dans le quartier de Villette-Paul-Bert, l'une des préoccupations de la Police concerne les bandes de jeunes (ou de moins jeunes) qui occupent abusivement l'espace public. Certains d'eux – et certaines familles – sont repérées et suivies par la Police nationale, chargée des atteintes aux personnes (agressions, vols, ...) et des problèmes d'ordre public et de délinquance au quotidien; avec plusieurs actions ciblées par semaine sur ce secteur "prioritaire".
- que les actions de la Police s'exercent dans quatre directions : **l'axe judiciaire**, lors des actes de délinquance ; **le travail de voie publique**, c'est-à-dire la présence des équipes qui patrouillent dans le quartier en coordination avec la Police municipale. Le commissaire rappelle que **la Police Municipale a en charge la tranquillité publique, tandis que la Police Nationale a pour mission d'assurer la sécurité**. La Police municipale est plus présente sur la voie publique en journée. La nuit, c'est la Police Nationale qui est sur le terrain. Le Commissaire précise qu'il y a sensiblement plus de fonctionnaires sur le terrain entre 18h et minuit ... qu'à quatre heures du matin. Le commissaire rappelle qu'en cas de problème dans l'espace public, il faut toujours appeler le 17. Troisième axe de travail, **la concertation avec les bailleurs sociaux** afin d'avoir une meilleure connaissance du patrimoine et des occupants des immeubles. C'est un travail qui se fait en partenariat : Mairie du 3<sup>ème</sup> - Police – les bailleurs. Ces visites ont lieu tous les mercredis. Enfin quatrième action : **le travail en amont**, pour éviter aux plus jeunes de sombrer dans la délinquance.
- que les patrouilles se déplacent selon leur initiative propre et en fonction de la connaissance qu'elles ont du terrain. Mais il arrive que le commissaire décide de bloquer plusieurs équipages pour opérer une action forte en un point du quartier ( par exemple, un contrôle systématique des deux roues, un contrôle d'alcoolémie, etc.). Ces opérations ciblées ont lieu plusieurs fois par semaine en des points divers de l'arrondissement.

**Le Commissaire SARTI** invite alors **Madame EMIN COUTINHO** à donner des précisions concernant le travail que la Ville de Lyon fait « en amont », pour faire en sorte que les plus jeunes

n'ailent pas vers des actes d'incivilité, voire de délinquance. Cette dame précise que le groupe avec lequel elle travaille dans notre quartier s'efforce de repérer les jeunes de 10 à 25 ans qui sont à risques. Le public des collégiens est ciblé en priorité. Pour l'heure, dix jeunes sont suivis particulièrement.

Concernant les personnes avec qui elle travaille en étroite collaboration pour ces actions préventives, **Madame EMIN COUTINHO** cite le Principal du Collège Lacassagne, une personne de la Métropole, une personne de la Mission locale ( éducation spécialisée) et les éducateurs de la SLEA (*Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence*) qui auront bientôt une permanence avec deux Éducateurs au 37, rue Étienne Richerand. Elle précise que l'essentiel de son action consiste à mettre en synergie tous les acteurs qu'elle a cités afin d'avoir des « *sorties positives* » ( jargon des éducateurs pour parler des jeunes qui ayant été suivis un temps peuvent ne plus l'être car on estime qu'ils ne courrent plus de risques.) Elle insiste aussi sur le fait que les familles des dix jeunes suivis sont impliqués au premier chef et se réjouit que huit de ces familles sont bien entrées dans le jeu. Elle déplore que ce ne soit pas partout le cas à Lyon ( elle cite le 7ème, où aucune famille ne répond à ses propositions d'aide...)

Une personne présente attire l'attention du commissaire sur les comportements d'incivilité de beaucoup d'automobilistes qui se garent « *n'importe comment* » aux abords de la nouvelle place de Francfort, rue Maurice Flandin, notamment, sur la piste cyclable, à proximité de la CPAM. B. Pichon fait observer qu'il est difficile de placer des plots, l'accès des pompiers, des livreurs et des salariés de la CPAM devant être préservé.

Le commissaire fait observer que cela concerne plus la Police municipale que la Nationale.

**Madame ELBAHAR** dit qu'elle alertera la Police municipale sur cette question dès ce mercredi 12 décembre et qu'elle fera une visite sur place avec **Monsieur Laurent PEISER**, adjoint du 3ème arrondissement , en charge des Déplacements, de la Voirie et des Projets urbains.

B. Pichon insiste à nouveau sur les mauvais comportements des bandes de jeunes qui hantent les abords de la piscine , rue Charial, gênant les piétons sur les trottoirs, notamment les personnes âgées qui sortent d'une visite à la clinique Emilie de Vialar. Le commissaire de Police dit que le problème de la gestion des jeunes passage Meynis est quasiment insoluble. C'est un lieu d'où il leur est aisé de voir arriver les patrouilles de Police. Ils peuvent alors s'égailler tous azimuts et les fonctionnaires de Police à leur arrivée... ne trouvent plus personne.

**Proposition de Madame ELBAHAR :** Organiser avec le CIL une journée de sensibilisation – notamment des personnes âgées – aux questions de tranquillité et de sécurité dans le quartier. Nous répondons très positivement à cette suggestion. (... donc, à suivre...)

Les personnes invitées se retirent alors et la réunion publique continue.

**4 . Les puits de carbone.** Pour des raisons professionnelles, Jean-Mehdi Loukili s'est rendu au salon **Pollutec**. Il a saisi cette opportunité pour se renseigner sur la technique du puits de carbone, pour, dit-il, alimenter notre connaissance et faire suite au CICA "qualité de l'air" organisé par la mairie du 3ème. Il a récupéré de la documentation sur le "puits à carbone" de SUEZ (... une de nos propositions conjointes avec le CIL Sans Souci, rappelle-t-il ). Il précise qu'il faut compter entre 50 000 à 80 000 € (estimation) par puits, que le modèle actuellement en service sur la commune de Poissy est loué 20 000 € par an. Puis il ajoute que la société n'a pas souhaité lui communiquer de prix plus précis. Jean-Mehdi rappelle que lors de ce CICA, Monsieur Thierry Philip a indiqué qu'il irait à ce salon professionnel et qu'il se renseignerait sur ce dispositif de captation du CO2.

Qu'est-ce que le puits de carbone ? Précisions ci-après tirées de l'encyclopédie Wikipédia :

*« Au sens large, un **puits de carbone** ou **puits CO<sub>2</sub>** est un réservoir (naturel ou artificiel) qui absorbe du carbone en circulation dans la biosphère. Ce carbone est alors piégé dans de la matière vivante puis, par la suite, plus ou moins durablement séquestré dans de la matière organique morte ou dans une roche « biogénique ». En contribuant à diminuer la quantité de CO<sub>2</sub> atmosphérique, les puits de carbone influent sur le climat planétaire et donc sur toutes les composantes de l'environnement qui dépendent du climat. »*

**5.** Une personne présente déplore qu'au moment où s'installent de nombreux chantiers à la Part-Dieu il n'y ait pas de capteurs de pollution de trafic sur les itinéraires de détournement de la circulation automobile. Nous prenons acte de la remarque.

**6.** A propos du tènement à l'angle des rues Saint-Victorien, Claudius Pionchon et du 14 juillet 1789. (*voir en pièce jointe la réponse que Madame Panassier a faite à notre courrier du 18 septembre dernier*) A propos de la clinique Emilie de Vialar et de l'Hôtel Riboud. (*voir en pièce jointe la réponse que Madame Panassier a faite à notre courrier du 24 octobre dernier*)

**7.** Suivi de la question de voirie, angle rue Turbil - avenue Félix-Faure (*voir le point 6 du compte-rendu de notre réunion mensuelle du mardi 13 novembre dernier*) Le pharmacien dont l'officine est à l'angle de la rue Turbil et de l'avenue Félix Faure a attiré l'attention – en vain – de la Mairie sur le fait que le trottoir devant la Pharmacie de l'Isle n'était pas normalisé et qu'il y avait un réel danger pour les piétons dont la vue est masquée par les véhicules en stationnement lorsqu'ils s'engagent sur le passage piétons et que les voitures descendent l'avenue Félix Faure à vive allure. Gilles Vitalis est intervenu sur cette question auprès de Monsieur Laurent Peiser, adjoint au Maire du 3ème, en charge des déplacements, de la voirie et des projets urbains. Pour l'heure, pas de réponse.

**8.** B. Pichon se réjouit de ce que le long chantier de **La Charade** ne sera bientôt plus qu'un souvenir mais il s'apprête à demander au promoteur **Promoval** de nettoyer les abords du bâtiment avant les fêtes de Noël.

( Patrimoine : Concernant La Madone qui avait été déposée... Le CIL, en même temps que la Mairie et l'association des *Madones de LYON*, s'était soucié de préserver cette pièce du patrimoine de notre quartier. La statue, après rénovation, a été placée ce mardi 11 décembre dans la chapelle Sainte-Anne de l'église du Sacré-Cœur, rue Charial. Après le concours lancé par la Mairie, une nouvelle Madone sera placée au même lieu que l'ancienne d'ici quelques mois.)

**9.** B. Pichon rappelle que le **mardi 8 janvier 2019 à 20h**, la réunion mensuelle du CIL sera remplacée par un « temps culturel » : la représentation théâtrale du « **Coucou** », suivie d'un temps de convivialité au cours duquel nous tirerons les Rois. Cette soirée sera annoncée au préalable dans **Le Progrès**, de telle sorte que les habitants du quartier en soient largement informés.

Il précise aussi que lors de notre réunion mensuelle du **mardi 12 février 2019 à 20h**, nous accueillerons Madame Panassier, Maire du 3ème arrondissement, en même temps que MM. Laurent PEISER, adjoint du 3ème arrondissement , en charge des Déplacements, de la Voirie et des Projets urbains, et Ludovic BOYRON, Directeur Général de la SPL Lyon Part-Dieu.

Michel CATHELAND, Secrétaire, le samedi 15 décembre 2018